



Louvain-la-Neuve
dans notre commune

Liste LLN n°12

*En route vers
la maison communale!*



Après 34 ans de séjour dans la commune, j'ai décidé de lancer en janvier 2006 une liste citoyenne, en dehors des partis politiques, pour les élections communales de 2006. Depuis lors, 28 autres citoyen (ne)s de notre commune m'ont rejoint, convaincus de la pertinence d'une telle démarche.

En effet, depuis longtemps, les partis politiques traditionnels se partagent le pouvoir, ou mieux encore se le répartissent à l'avance suite à un accord PS-ECOLO-CDH, ce qui rend presque inutile de se rendre aux urnes ce 8 octobre.

Par la création de la **liste LLN**, j'ai voulu permettre à l'électeur de voter pour un groupe de citoyens qui a placé la **gestion spécifique des entités, qui composent la commune, comme une priorité**. C'est notamment le cas en ce qui concerne Louvain-la-Neuve, dont la croissance ininterrompue a permis à la commune de s'épanouir confortablement. Mais cette croissance a montré ses limites dans ses changements structurels et commerciaux, non gérés par nos autorités communales.

A LLN, les autorités pratiquent avec plaisir le jeu de la patate chaude : la commune n'est jamais vraiment responsable. Notez que ce genre de discours commence à arriver à Ottignies et à Limelette où c'est toujours de la faute de la SNCB ou du MET (Ministère des Routes de la Région wallonne).



Une prise de conscience urgente est nécessaire, accompagnée d'un changement de gestion, si l'on ne veut pas voir toute la commune être pénalisée. Tel est l'objectif immédiat de la liste LLN.

Soyons clairs, avec nos 30.000 habitants répartis sur Ottignies, Limelette, Céroux-Mousty et Louvain-la-Neuve, nous formons une Ville unique par ses richesses et ses diversités. Il n'est pas dans nos intentions de modifier cela, au contraire **nous voulons mieux intégrer Louvain-la-Neuve dans notre Commune pour le bénéfice de tous.**

Jacky Reginster

Tête de liste sur la liste LLN n°12

Ingénieur civil, consultant en informatique.

Marié à Dominique, secrétaire au Lycée Martin V. Ils ont 1 fille de 16 ans.

Tel: 010 45 06 24 - e-mail: jacky.reginster@skynet.be - Cours du Cramignon, 28 - 1348 Ottignies-LLN

NOTRE COMMUNE... C'EST LE PLAISIR D'Y VIVRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Un homme de terrain, épris d'environnement et d'écologie.

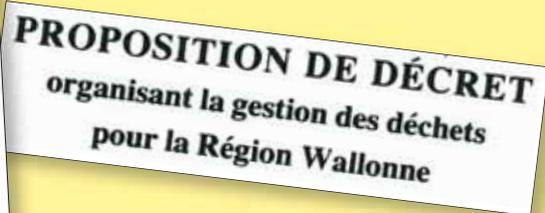
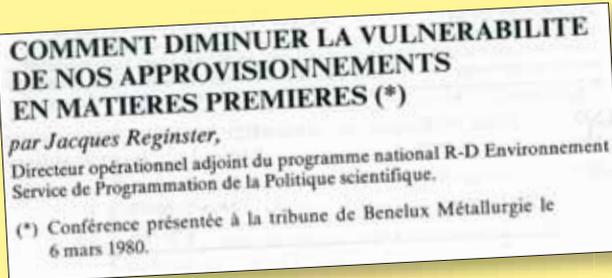


A la sortie de ses études d'ingénieur civil en 1975, il est convaincu que le développement harmonieux de notre économie passe aussi par une prise de conscience du respect de l'environnement. Nos ressources naturelles ne sont pas inépuisables et la capacité de la nature à absorber sans dommages les pollutions est limitée. Son parcours professionnel le place chaque fois à la pointe de cette problématique.

En 1981, il est directeur opérationnel adjoint aux **Services de Programmation de la Politique Scientifique**, responsable de Recherche et Développement au niveau national et international sur l'Environnement et le traitement des déchets.

En 1982, à la demande de parlementaires wallons, il est l'auteur du projet de texte du **1er décret de la Région wallonne organisant la gestion des déchets**.

En 1992, il est directeur de la **Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement (SPAQUE sa)** de la Région wallonne. Il pilote la réhabilitation de la décharge de déchets industriels de Mellery.



En 1996, il dénonce la **pollution engendrée par la décharge de Mont-Saint-Guibert**, la méga décharge de Wallonie installée sur un sol non perméable. Ses prises de positions citoyennes l'obligeront à quitter le poste de directeur de la SPAQUE en 1997, le monde politique de l'époque n'acceptant pas la vérité écologique.

En 1999, il publie un **important dossier** sur «les risques pour la population de la décharge de Mont-Saint-Guibert». Ce texte très documenté complètera utilement l'argumentation de l'Association des Habitants de LLN et d'autres riverains qui par 3 fois ont porté la problématique des nuisances de la décharge devant le Conseil d'Etat, et qui, par 3 fois, a donné raison aux plaignants. Suite à ces actions, la région wallonne s'est vu contrainte d'imposer des conditions d'exploitation plus sévères pour limiter les nuisances.

En 2003, **les partis Ecolo, PS et MR ont malheureusement voté** au Parlement wallon une modification du décret wallon sur les déchets qui a permis à l'exploitant de cette décharge de rajouter encore un dôme de 2,5 millions de m³ aux 15 millions de m³ déjà enfouis. Nous vivons donc à côté du plus grand bioracteur d'Europe, qui générera du gaz encore pendant 50 ans.



Décharge de Mellery, visite des travaux de réhabilitation avec le prince Laurent et avec la commission d'enquête parlementaire wallonne sur les déchets.

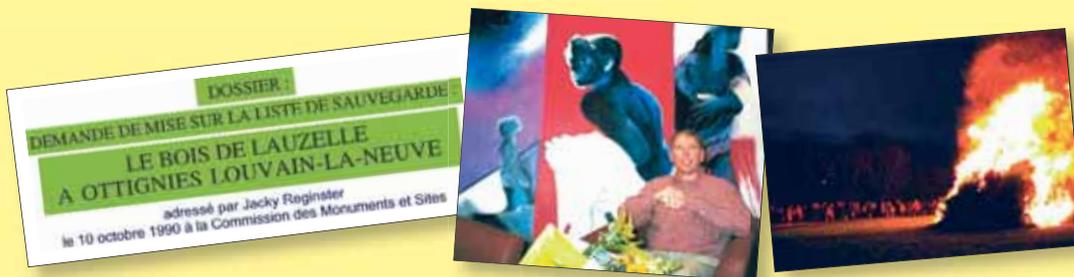
Passionné par la vie associative de notre commune.



Acteur depuis 1972 dans la vie associative d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, comme étudiant d'abord et ensuite comme habitant, il a été :

- **Président et vice-président de l'Association des Habitants :**

- à ce titre, initiateur en 1990 du dossier de classement du Bois de Lauzelle pour le protéger de certains appétits immobiliers ;
- organisateur de 3 «Parcours d'artistes», de 5 feux de sapins, d'un marché des artisans et de la publication des 4 avant-dernières éditions du «Guide des services et commerces de LLN» ;



- rédacteur du journal d'information l'AH info pendant 5 ans, ancien collaborateur du journal «La Bulle» ;
 - organisateur de la marche du 1er octobre 2005 qui avait comme objectif de marquer la volonté des habitants de faire respecter par la commune et l'UCL le projet original de LLN, face à la venue des nouveaux promoteurs privés.
- Gestionnaire et animateur du Centre Sportif Etudiant (CSE) avec l'accueil en 1973 des premiers clubs de sports d'Ottignies dans les installations du Biéreau : volley, escrime, judo, ...
 - Animateur de l'atelier mécanique de la Ferme du Biéreau ;
 - Président-fondateur avec son épouse Dominique du Groupe d'Animation des Résidents Sportifs (GARS) afin de permettre aux premiers habitants de LLN de pratiquer le sport en famille ;
 - Membre des commissions consultatives communales ;
 - des sports et des finances.
 - **de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.** A ce titre, il a longuement participé à l'élaboration :
 - > **du schéma de structure** (1991), important document d'orientation et de gestion du développement de l'ensemble du territoire communal.
 - > **du règlement communal d'urbanisme** (1992) qui est un ensemble de prescriptions relatives aux bâtiments, aux voiries et aux espaces publics.



Du concret pour l'avenir : quelques points forts de Jacky Reginster, avec la liste LLN.



- Vu l'attitude peu constructive des représentants de la majorité sortante, une partie du dialogue a été rompu avec des acteurs de terrains qui sont actifs dans la commune : SNCB, MET, UCL, Wilhelm & co, Gespark, etc... Avant toute chose, il est urgent de **rétablir une collaboration constructive** au bénéfice de toutes les parties, y compris des habitants.
- Les mois d'août et de septembre ont été catastrophiques pour la circulation automobile à Ottignies. 3 chantiers ont été ouverts en même temps : sans information préalable des riverains.
LLN avait déjà connu pendant 3 ans cette absence de signalisation et de coordination : ce sont les entreprises qui ouvraient ou fermaient les parkings suivant leur bon gré.
Nous voulons la mise en place d'une réelle gestion communale avec **un gestionnaire de chantier** qui informe, coordonne les travaux et la signalisation routière en minimisant l'impact sur les habitants, commerçants et automobilistes.
- Afin de faciliter la mobilité de tous les citoyens de notre commune et ainsi de rapprocher les différentes entités, nous organiserons une **navette inter quartiers** en minibus avec comme itinéraire quartiers périphériques de LLN, Ottignies centre, Clinique, Céroux, Pinchart, Rofessart, Buston, Limelette, Mousty-Bois des Rêves (facilité promise depuis 3 législatures communales).
- Faire des gares d'Ottignies et de LLN des **gares pour tous**, c'est à dire négocier avec la SNCB pour un réaménagement urgent des accès aux quais et escaliers infranchissables pour des personnes moins mobiles.
- Création de **salles communales de quartier** à LLN, utilisables aussi pour les écoles de devoirs et rénovation des salles communales de Céroux et de Limelette (avec une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).
- Achat ou location par la Ville d'une **tranche de parkings à la Grand Rue de LLN**, afin de rétablir le principe de l'ancienne place de l'accueil : 1h30 gratuite pour tous, illimité en soirée et le dimanche.
- Un effort accru en matière de **propreté et d'entretien des voiries** en adaptant les horaires (le dimanche doit aussi être un jour propre) et en achetant du matériel adapté pour les petits piétonniers.
- Pour un accès facile de tous les habitants de LLN mais surtout des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées ou non motorisées, nous construisons un **vrai bâtiment communal sur le site de LLN** comprenant
 - une vraie antenne administrative;
 - une antenne du CPAS, (déjà promise il y a 6 ans par d'autres partis), avec un service d'aide qui pourra répondre le jour même à une demande de « courses ménagères », « de transports », « de garde d'enfants » ou de « présence au chevet d'un patient » ;
 - le commissariat de police communale (avec des antennes de police et des agents de quartiers dans les autres entités de la commune) ;
 - des locaux de rencontre, d'accueil et d'information ;
 - une crèche supplémentaire ;
 - une nouvelle résidence pour les aînés, en partenariat.

